

**II SAINTE-ENGRÂCE** Tous les agriculteurs remplissent leurs dossiers PAC en trois jours avec l'Ader. La commune finance

# Un pour tous

de Marcel Bedaxagar

Jean-Marie Elgoyhen Baigorri, Josette Dronde, Pierre Hardoy, Jean-Jacques Elgoyhen Arhundo et les autres... ils se retrouvent tous à la mairie de Sainte-Engrâce en ce mercredi après-midi pour une affaire des plus sérieuses.

Tous sont agriculteurs dans la commune et l'heure est à la constitution des dossiers PAC (politique agricole commune). A Sainte-Engrâce comme partout ailleurs, sauf qu'ici l'action est collective, grâce à la volonté du Conseil municipal. « Quand il a fallu remplir ces dossiers, je voulais absolument qu'ils soient tous traités par le même organisme, afin d'avoir un interlocuteur unique par la suite. Nous avons donc décidé de financer cette opération que nous avons menée pendant onze ans avec la Chambre d'agriculture », explique Albert Aguiar, maire de Sainte-Engrâce.

**De la Chambre à l'Ader.** Oui mais voilà : en 2004, l'affaire se corse, avec l'établissement des dossiers à partir de photos aériennes et la répartition des parcelles en îlots. De quoi y perdre son latin pour un agriculteur isolé. « A ce moment-là, la Chambre d'agriculture nous a proposé de venir expliquer comment il fallait faire ces dossiers. J'ai répondu que la mairie n'était pas une salle de classe et que ce n'est pas de professeurs dont nous avons besoin », poursuit Albert Aguiar. Le maire s'adresse alors à la société coopérative d'intérêt collectif Ader, qui prend le relais pour accompagner les agriculteurs un par un, comme avant. « La mairie fait le planning des rendez-vous et convoque les agriculteurs sur une période de trois jours », précise Irène Dronde, secrétaire de mairie.

C'est ainsi que les 44 exploitants agricoles de Sainte-Engrâce, dont quelques retraités, qui n'ont que trois hectares et quelques têtes de bétail, se succèdent auprès des consultants de la Scic Ader.

**Consultation commune.** « Le plus difficile fut d'établir les dossiers la première année. L'informa-



Dossier. Jean-Marie Elgoyhen vérifie son dossier avec Joëlle Lechardoy de la Scic Ader, sous les yeux du maire Albert Aguiar PHOTO MARCEL BEDAXAGAR

## Des dossiers assez complexes

La Scic Ader traite ces dossiers de A à Z, îlot par îlot, avec chaque agriculteur, à partir des clichés qui concernent les parcelles qu'il exploite. Il s'agit en effet de différencier prairies et estives, une tâche rendue plus facile par l'absence de cultures dans ce village de montagne. Les engagements pour la prime herbagère agro-environnementale (dite prime à l'herbe), pour les indemnités compensatrices de handicaps naturels (primes de haute montagne en l'occurrence), les contrats d'agriculture durable, les contrats territoriaux d'exploitation ou autres droits à primes uniques sont également couchés sur le dossier. « Nous repartons avec les dossiers que nous remettons à la

DDA », explique Joëlle Lechardoy, consultante aux bureaux de l'ADER à Saint-Palais. Elle traite les dossiers de Sainte-Engrâce avec Jean-Marc Bonzom, responsable de ces bureaux, à un rythme soutenu, car il s'agit de voir tous les agriculteurs en l'espace de trois jours. « Les dossiers sont préparés en amont, dans nos bureaux et il nous faut ensuite une heure environ par agriculteur », souligne Joëlle Lechardoy. L'heure n'est pas encore à la déclaration Telepac, autrement dit au traitement des dossiers à distance par l'internet. « Il n'y pas encore le haut-débit à Sainte-Engrâce et c'est impossible d'utiliser ce système pour l'instant », ajoute la consultante.

tisation permet de ne pas tout refaire chaque fois », explique Jean-Marc Bonzom, responsable des bureaux de l'Ader à Saint-Palais. L'étude de chaque dossier avec les agriculteurs concernés permet toutefois de noter les changements qui ont pu survenir, entre autres les départs à la retraite. Cette consultation commune permet également aux agriculteurs de Sainte-Engrâce de se revoir et de partager une bière ou un café dans le bistrot qui

fait face à la mairie. Reste que Sainte-Engrâce est la seule commune du département à financer une telle opération. En 2006, 10 500 euros ont été versés à la Scic Ader. « C'est un service que nous voulons rendre aux agriculteurs de la commune, comme nous le faisons par exemple pour les commerçants à Kakieta », affirme le maire Albert Aguiar. Un agriculteur retraité qui va à son tour faire son dossier pour les 3 hectares qu'il exploite encore.